



REVUE DE PRESSE

Mardi 20 novembre 2018



La Charente paralysée

A 16 heures hier, les deux camions grues plantés en travers de la RN 10, aux «Chauvauds», ont baissé leurs flèches à l'horizontale. On ne passe plus. Les routiers empilés de part et d'autre du cœur du blocage, à la jonction des RN 10 et 141, ont coupé leur moteur.

Les gilets jaunes se sont installés, là comme à Girac, pour une nouvelle nuit de blocage. Ils promettent de tenir «*coûte que coûte*» jusqu'à samedi «*au moins*». Un peu moins nombreux que durant le week-end, mais «*plus déterminés*» et plus disséminés, les gilets jaunes charentais n'ont rien lâché hier, durcissant même le mouvement de colère et provoquant de multiples points de blocage partout en Charente, comme la RN 141 à Chasse-neuil (lire page 4).

Depuis samedi soir, ils sont une cinquantaine, sous la zone des Montagnes à Champniers, à tenir le terrain et à bloquer la RN 10. Dans la nuit de dimanche à lundi, c'est un petit groupe d'à peine six gilets jaunes qui a entrepris de bloquer la RN 10 au niveau de Saint-Michel. Vers 1h30. Les premiers camions se sont arrêtés devant les séparateurs modulaires, ces éléments en plastique qui servent habituellement à signaler les zones de travaux. Deux camions, puis dix, puis cent... Avant le petit matin, des centaines de bahuts se sont trouvés piégés dans les deux sens.

La diversité des manifestants

Des camions à l'arrêt, mais aussi des bus, des voitures. Certaines personnes ont vécu un véritable calvaire, coincées dans leur véhicule pendant des heures, sans boire, sans manger (lire encadré). L'issue, les gilets jaunes ne l'envisagent pas imminente. «*Il faudrait déjà qu'Emmanuel Macron ait quelque chose à dire*», lâche Yoan Lotellier, l'un des «*motivateurs*». «*Déjà un peu de considération.*»

Sur tous les points de blocage, en plus du froid mordant, on retrouve la même diversité de mani-



À Saint-Michel comme ici aux «Chauvauds» à Champniers, les gilets jaunes ont tenu le bitume

festants. Des jeunes en galère, des étudiants inquiets, des salariés, des retraités, des chômeurs, des mères et pères de famille, souvent engagés dans leur première manifestation et livrant un discours déterminé (lire ci-dessous).

D'autres, bien moins nombreux, sont passablement agressifs, notamment à l'encontre des jour-

nalistes ou des automobilistes fermés au dialogue. «*La colère est là, parfois elle déborde. On fait tout pour éviter les tensions, mais elles montrent aussi à quel point c'est sensible*», reconnaît Michel, 65 ans, retraité engagé depuis la première heure.

Sur le blocage de la RN 10, à côté de Girac hier matin, les discus-

sions étaient parfois enflammées. «On ne veut pas négocier. Macron est un homme de paille, un pantin, l'esclave des grands oligarques, ces fortunes qui gouvernent le monde. On vit dans une démocratie qui n'en a que les apparences. On arrêtera quand Macron sera parti avec sa clique et le pouvoir sera rendu au peuple, assène un

entrepreneur qui veut taire son identité. Prénom: gilet, nom: jaune. Ce n'est pas ça l'important. Le peuple en a marre, marre des politiciens, marre des syndicats qui font leur tambouille. Il fallait une étincelle, elle est arrivée.» Nicolas De Sousa, 22 ans, actuellement en arrêt de travail, réagit: «On a assez reproché aux

jeunes de ne pas s'engager qu'il ne faut pas aujourd'hui nous reprocher de le faire.»

Hier soir, des feux improvisés sur les nationales ont réchauffé les gilets volontaires pour une nouvelle nuit blanche. De la soupe, des sandwiches, des bières et du café. Et une même détermination: «On ne va pas lâcher.»

Évelyne Normand, 51 ans

“ Les plus pauvres sont les plus taxés ”



Elle habite Soyaux, est actuellement au chômage depuis un an. Évelyne Normand, 51 ans, est sur le bitume depuis samedi. «Les choses se sont mises en place doucement, d'abord par les réseaux sociaux puis sur le terrain, samedi. On a rencontré des gens, on s'est

organisés. Moi je suis là pour protester contre tout ce qui est en hausse, mais surtout pour dénoncer cette hypocrisie qui veut que les plus pauvres sont plus taxés, proportionnellement, que les plus riches. C'est devenu insupportable. Le dialogue avec les automobilistes, les chauffeurs se passe plutôt bien même si certains sont énervés. On leur dit qu'on fait ça aussi pour eux. On n'est pas là pour les embêter, mais pour dire notre colère.»

Khelifa, 24 ans

“ «C'est loin d'être l'anarchie» ”



Intérimaire, Khelifa, 24 ans, s'est engagé dans le mouvement des gilets jaunes dès samedi. Dans la nuit de dimanche à lundi, il a été l'un des six premiers à bloquer la RN 10. «Il a fallu mettre des obstacles pour que les camions s'arrêtent.

Les routiers ont joué le jeu dans l'ensemble. On ne fait pas ça pour chercher la merde, mais pour notre avenir, celui de nos enfants aussi. Je suis papa, ce qui se passe aujourd'hui est important. C'est loin d'être l'anarchie, il y a des personnes de tous les âges, qui viennent pour des raisons différentes. On a tous en commun d'en avoir marre, c'est l'expression d'un ras-le-bol généralisé. On tiendra le temps qu'il faudra pour faire plier le gouvernement.»

Daddy, 62 ans

“ Il faut que le peuple soit entendu ”



Il est retraité et n'a pas hésité à enfiler son gilet jaune. Daddy, son surnom, a 62 ans. Hier il a rejoint le blocage de la RN 10. «Je suis là pour m'associer aux autres, aux salariés, aux étudiants, et aussi pour dire que nos retraites baissent de plus en plus. On nous taxe de toute

part et ça a empiré depuis que Macron est au pouvoir. Je ne veux pas dans dix ans que la plupart des retraités soient des vrais pauvres. Il est temps de changer les choses, en profondeur. On ne changera pas de cap, comme notre Premier ministre Édouard Philippe qui ne veut pas changer de cap. On lèvera les blocages quand tout sera remis à plat. Il faut que le peuple soit entendu, sinon ça va mal finir...»

Nelly, 32 ans

“ On veut pouvoir vivre, simplement ”



Elle était sur le barrage de l'hypermarché d'Auchan La Couronne avec son compagnon. Nelly, mère de trois enfants de 32 ans, commerciale à temps partiel (1 000 euros par mois) vient sur les blocages quand elle ne travaille pas. «L'essence, c'est la goutte d'eau, mais la réalité c'est

qu'on souffre énormément. Dès le 15 du mois on est dans le rouge. On n'a plus rien pour faire plaisir aux gamins, payer la cantine. Ma voiture est une Volkswagen essence de 2001. Je n'ai pas un centime pour en acheter une autre. Je suis pour l'écologie évidemment, comme la plupart des gens ici, mais pas en ponctionnant les pauvres et en permettant aux riches de se gaver plus encore. On veut pouvoir vivre, simplement. Et on ne veut plus être des moutons.»

Montbron

Castaner lie un décès à un blocage d'ambulance

Cinquante minutes pour faire trente kilomètres, selon Christophe Castaner. Et un décès. Le ministre de l'Intérieur a dénoncé hier soir lors d'une conférence de presse le blocage d'une ambulance du Samu d'Angoulême par des gilets jaunes. Selon lui, une femme qui faisait une crise cardiaque n'a pu être secourue à temps. «*Elle est décédée dans l'après-midi*», dénonce le ministre de l'Intérieur. Selon nos informations, il s'agit d'une femme de 85 ans, découverte en arrêt cardiaque à Montbron. Appelés à 8h20,

les médecins sont arrivés à 9h10 à Montbron. Toutes les voies de circulation ainsi que la bande d'arrêt d'urgence étaient bloquées. Certaines voitures avaient été abandonnées par leurs utilisateurs. Il n'y aurait pas eu assez d'effectif pour mettre en place une escorte. Parallèlement, la réanimation n'a pas été tentée immédiatement. Selon des acteurs de terrain, le bilan n'aurait pas forcément été différent avec une intervention plus rapide. L'octogénaire est en réalité décédée dès le matin. Elle n'a jamais été réanimée.

Les naufragés «Quand les gars vont péter les plombs...»



À «Argence», hier matin, les routiers bloqués ont organisé l'exfiltration de dizaines d'automobilistes du bouchon.

Photo Quentin Petit

Des heures d'attente. Par centaines, ils se sont empilés sur la RN 10, coincés entre les poids lourds résignés, moteur à l'arrêt, chauffeur coude à la portière. Bloqués au nord et au sud d'Angoulême. Philippe Lescal arrivait de Vivonne (Vienne) quand il a buté sur le bouchon, hier matin vers 8 heures, entre «La Touche d'Anais» et «La Chignole». Il allait chasser à Sers. *«Ça a avancé un peu. J'ai vu qu'il y avait une bretelle d'accès, je l'ai prise à contresens.»* Et il s'est sorti du bourbier, s'est arrêté sur un parking pour attendre son copain. *«Je suis libre!»* Il a indiqué la combine aux automobilistes qui se sont engouffrés dans l'échappatoire. Comme Maryline, partie de Mansle pour rejoindre le conseil départemental dans le quartier de Ma Campagne à Angoulême. *«Je suis bloquée depuis 7h30.»* Fatiguée mais le gilet jaune bien en évidence sur le tableau de bord. *«Je fais 75 kilomètres par jour. J'ai un diesel et pas les moyens de le changer.»* Samedi, elle bloquait à Mansle. Là, elle a pris son mal en patience. Jusqu'à ce que les routiers prennent les choses en main, sous la conduite de David, le local. À une poignée, ils ont ainsi libéré plus d'une grosse soixantaine d'autos. D'autres ont plus mal vécu le blocage. Au cours de la nuit, les gilets jaunes du «nœud» de la

RN 10, qui ont posé en travers des quatre voies les flèches de deux grues, ont repéré *«un bus de jeunes sportifs»*. *«On a essayé de négocier avec les routiers. Ce sont finalement les motards de la police qui ont réussi à le sortir de là»*, raconte Yoan Lotellier, l'un des «motivateurs» du mouvement. *«On est aussi allés chercher une personne en dialyse du côté de Ruelle pour qu'elle puisse rejoindre Girac.»* Plus en amont, au niveau de Rouillet, dans le sens sud-nord, des dizaines d'automobilistes ont aussi été pris au piège, comme Frédéric Henri. *«Je me suis trouvé bloqué vers 11 heures. Les pompiers et les gendarmes sont passés nous voir vers 17 heures pour nous compter et savoir s'il y avait des urgences. La Croix-Rouge devait passer ensuite nous donner à boire et à manger.»* Hier soir, seuls devaient rester bloqués les routiers. Lâchés au compte-gouttes, ils n'ont redémarré que pour buter, quelques kilomètres plus loin, sur le barrage de Girac. Benjamin Maury, de Duras (Lot-et-Garonne), était excédé hier soir. *«On est bloqués du côté de Rouillet. On n'a rien bouffé depuis hier soir. Les gendarmes m'ont dit que je devais être le 20^e à appeler pour ça.»* L'exaspération se dessine. *«Si rien ne se passe. Quand les gars vont péter les plombs, il va y avoir des morts. Ça commence à monter.»*

Partout en Charente

Au rond-point d'Exideuil, sur la RN 141, le blocage s'est intensifié en début d'après-midi. Les gilets jaunes étaient une centaine à se relayer. Tous se disent déterminés à tenir «jusqu'au bout». «Il n'y a eu aucun débordement», précise un des manifestants. Et ce qui est rassurant, c'est que chaque automobiliste et chaque routier soutiennent le mouvement. Certains nous ont apporté à manger. Malgré le froid vif et le vent glacial, nous allons rester jusqu'à ce soir et au-delà», poursuivait-il. Aujourd'hui, les

manifestants ont promis de revenir avec le renfort des agriculteurs avec des tracteurs.

Chabanais attend les agriculteurs



Photo Marie-Françoise Cormier



Cognac reste mobilisée

La mobilisation a débuté à 10h à Cognac avec le blocage du rond-point de La Trache. À 19h, les quelques 80 gilets jaunes présents étaient toujours de la partie, nombre d'entre eux

prêts à aller au-delà des 22h30, horaire annoncé de la levée du blocus. «C'est bien parti pour durer, confirmait alors Thierry Arnaudet, "motivateur" du mouvement. On sera encore présent demain [aujourd'hui], ça, c'est sûr, et ce sera ainsi tant que le message de notre mécontentement ne sera pas entendu.» Et de souligner la bonne tenue de la mobilisation qui n'a généré hier aucun débordement. «Cognac n'est pas une ville de fachos, la preuve.»

Quarante-six Marocains trouvent refuge à Roulet



Photo Majid BourzE

Quarante-six touristes en provenance du Maroc se sont retrouvés bloqués entre Roulet et «Pont-à-Brac», hier en fin de matinée. Sans eau, sans nourriture. Sans possibilité de se dégager. Ils étaient partis de Casablanca samedi à 15 heures. L'un d'eux a fait un malaise et a dû être secouru par les pompiers. En début de soirée, la préfecture a fait ouvrir le gymnase de Roulet afin d'accueillir les 46 naufragés. Ils ont été pris en charge par les pompiers et la Croix-Rouge en attendant que la situation se débloque.

Un accident mettant en cause trois poids lourds et un fourgon s'est produit tôt hier matin, vers 3h45, sur la RN 10 dans le sens Bordeaux-Paris, à hauteur de Roulet. Malgré l'état des véhicules, seulement trois blessés légers sont à déplorer. Cet accident a compliqué encore un peu plus la circulation hier matin.

Un accident dans la nuit



Photo CL



Photo Marie-Thérèse Montasaban

Chasseneuil prête à durer

Hier vers 11 heures, il a été décidé le blocage intégral du rond-point de Chantebuse, axe desservant les accès à Limoges, Angoulême, Confolens et Chasseneuil. «Nous sommes là demain», informe Laurianne, une responsable de la manifestation des gilets jaunes. Quelques camions ont bloqué l'accès (de manière filtrante). Comme ce routier portugais qui confiait «comprendre et soutenir le mouvement».

A voir

La revue de presse de l'actu régionale avec TV7



C'est nouveau, c'est tout chaud. Chaque soir, TV7, la chaîne régionale du groupe Sud Ouest, propose Le Zap, une revue de presse de l'info en Nouvelle-Aquitaine, avec le concours des titres du groupe, dont *Charente Libre*.

Au sommaire ce lundi, évidemment un panorama complet des manifs des gilets jaunes dans la région, et en particulier en Charente, mais aussi un zoom sur de drôles de tentes pour aider les SDF à résister aux nuits d'hiver qui arrivent. À retrouver chaque soir sur notre site internet.

Cognac, des offres d'emploi à tous les niveaux

■ Les onzièmes rencontres de la filière cognac ont lieu ce matin à l'Espace 3000

■ L'occasion de faire un point sur le marché de l'emploi

■ À 7,3 %, le taux de chômage est le plus bas du département.



Plus de 400 personnes ont participé l'an dernier aux rencontres de la filière cognac.

Photo archives G. B.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

D’ouvrier viticole ou ouvrier de chai à chef de projet développement logiciel. À Cognac, la maison Hennessy continue à recruter à tour de bras. Et elle n’est pas la seule. Rémy Martin recherche entre autres un responsable d’entrepôt, un ouvrier de chai et un agent de conditionnement.

Martell, un chef de projet ingénierie industrielle et un responsable approvisionnement... Quand le syndicat du pineau voudrait aussi se trouver un responsable d’organisation professionnelle. Chaudronnier, tailleur de vigne, sommelier... Les annonces se succèdent sur internet et notamment sur le site de Pôle emploi, qui organise ce mardi matin à l’Espace 3000 les 11^{es} rencontres de la filière cognac (lire également ci-dessous).

”
Sur certains types de postes, on n’a pas les candidats. Attirer les talents, ça reste compliqué.

Des annonces pour des postes «non qualifiés, qualifiés, voire très qualifiés, il y a de tout», observe Bruno Prieur, directeur de Pôle emploi Cognac-Barbezieux. Ici, des exploitations agricoles recherchent des ouvriers, «débutants acceptés». En face, «une société renommée dans le secteur des vins et des spiritueux» recrute un directeur administratif et financier, sept années d’expérience requise. Expérience exigée aussi pour ce «responsable production distilleries» dans une «maison de cognac depuis plusieurs générations». Mais il n’y a pas que le cognac qui recrute. «On a des offres dans tous les domaines: le bâtiment, le transport routier, les métiers de bouche, le commerce, l’hôtellerie de luxe, l’aide à la personne, la santé...», détaille Bruno Prieur.

Actuellement, 385 offres sont ainsi non pourvues à l’agence de Cognac. «On est monté jusqu’à 400», indique Laurence Trouvé-Langlais, responsable d’équipe Pôle emploi Cognac, en charge du forum. Sans surprise, le taux de chômage dans le bassin de Cognac est le plus bas du département: 7,3 %. À l’échelle départementale, il frôle les 9 %. «On rêverait toujours d’avoir moins mais 7,3, c’est un taux relativement bas, remarque Bruno Prieur. On est tombé à sept points, il y a quelques mois mais ça bouge relativement peu.» Moins 0,2 point en une année. La courbe est toutefois plutôt descendante depuis 2013, où le taux de chômage était alors à Cognac de 9 %. Le challenge, comme ailleurs, c’est de faire coïncider l’offre et la demande. En définissant d’abord les besoins en formation. «Sur certains types de postes, on n’a pas les candidats. Attirer les talents, ça reste compliqué», ajoute le responsable. À l’inverse, d’autres métiers ne font plus rêver. «Le travail dehors a du mal à plaire.» C’est l’un des objectifs des rencontres organisées ce matin: «Donner envie d’aller vers des métiers auxquels on n’aurait pas forcément pensé.»

Le chiffre
30.000

euros. C’est le montant de l’aide votée la semaine dernière par la Région en faveur de l’association Les Quatre Routes. Cette subvention doit permettre d’agir pour l’amélioration de la mobilité des habitants des quartiers prioritaires de Cognac, à commencer par Croûin. Objectif: aider les jeunes et les femmes seules avec enfant (s) à accéder à une formation ou un emploi. 10 000 euros supplémentaires doivent permettre de favoriser la mobilité des quartiers liés à la politique de la Ville.

En vue
Le conseil se réunit ce jeudi

Les élus de Cognac se réuniront ce jeudi à 18h30 à l’hôtel de ville, pour le conseil municipal. Au menu: plusieurs avenants. L’un concernant la convention «Action cœur de ville», un autre pour la convention constitutive du groupement d’intérêt public (GIP) «cuisine publique de Cognac» et un dernier pour la délégation de service public (DSP) pour l’exploitation du théâtre avec l’Avant-Scène Cognac (2017 - 2022). Également à l’ordre du jour: le vote des tarifs des services publics municipaux à compter du 1^{er} janvier 2019, les nouveaux taux de la taxe d’aménagement sur le territoire communal, la participation au financement de l’Ogec. Il sera également question des travaux d’aménagement de la RD 732, de la dénomination du nouveau multi-accueil issu de la fusion de Pomme d’Api et des Galopins, du don d’un fonds privé d’archives personnelles d’Andrée Marik et de l’acquisition d’une parcelle rue de la Gasconnière.

Une trentaine d’entreprises au rendez-vous ce mardi matin

Auparavant destinées à la viticulture, les rencontres de la filière cognac ont été élargies l’an dernier à la tonnellerie, la mécanique, le machinisme agricole et l’industrie: négoce, mise en bouteille, conditionnement, imprimerie, bouchonnage... Objectif: «favoriser la rencontre entre entreprises et demandeurs d’emploi et agir sur les difficultés de recrutement», observe Laurence Trouvé-Langlais, responsable d’équipe Pôle emploi Cognac, en charge du forum. Une trentaine d’entreprises doit être

présente ce mardi, de 9h à 12h, à l’Espace 3000. Elles proposeront rencontres et job-dating (se munir de plusieurs CV). Une dizaine d’organismes de formation ont également confirmé leur présence. L’idée, c’est d’avoir «une visibilité sur le recrutement et l’offre de formation», indique Laurence Trouvé-Langlais. Pour la première, cette action s’inscrit dans le cadre de la semaine des métiers viticoles, organisée avec les agences Pôle emploi de Saint-Jean-d’Angély, Jonzac et Saintes.



La troupe s'est produite trois fois, ce week-end au Castel.

Photo P. N.

Les Castelbaladins ont fait rire le Castel

«**N**otre mission: déclencher les fous rires à la chaîne.» Les Castelbaladins ont été fidèles à leur promesse devant les spectateurs venus aux trois représentations d'«Ave César» au Castel ce week-end.

Comment résister quand Cléopâtre menace César du pire des châtiments s'il la trompe? Quand Fanny veut faire croire à César que Marius est son fils? Ou quand la cuisinière s'appelle... Maïté? Chaque scène met à mal l'histoire

comme nous l'avons apprise: Brutus est gay, Ben-Hur est le chef des espions de César et la Pythie délivre ses oracles comme une diseuse de bonne aventure. Les époques s'entrechoquent et créent des rencontres improbables entre ces personnages, qui ne peuvent se rencontrer que sous la plume de Bernard Cassan! Et pour le plus grand plaisir du public venu se distraire à cette fantaisie anachronique et pleine de rebondissements. Oui, le fou rire était bien là.

Les Soroptimist mettent l'art au féminin à l'honneur

Le 4^e Salon «Talents de femmes» s'annonce à Cognac. 36 créatrices de haut niveau seront au rendez-vous, ce week-end à La Salamandre.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

L'élimination de la violence à l'égard des femmes, vous, que faites-vous? À la question posée par le club Soroptimist Cognac, la réponse peut se traduire en une petite action à pas plus de 3€. Soit le prix d'entrée du 4^e salon «Talents de femmes», dont la totalité des bénéfices sera reversée au Centre «Suzanne Noël» d'accueil pour les victimes de violences conjugales. Véritable ode à l'artisanat au féminin, ce rendez-vous propose d'aller à la découverte des univers de 36 créatrices le week-end prochain, au centre des congrès de La Salamandre à Cognac.

«Un salon de très haut niveau», note Pierrette Dubois, ex-présidente et membre indéfectible d'un club cognaçais qui espère bien voir la manifestation franchir un cap cette année, «soit passer la barre des 700 entrées sur ces deux jours», indique-t-elle.

Anastasia Ruiz «étoile» du salon

La qualité des produits exposés et la diversité des métiers présentés, de la marqueterie à la broderie d'art en passant par le cannage, la restauration, la mode, le parfum ou encore la bijouterie – pour n'en citer que quelques-uns parmi les 36 proposés –, devraient y concourir. Comme la présence d'Anastasia Ruiz, qui a accepté d'être la marraine de cette édition et sera sur place pour des démonstrations en 3D de son art, la maroquinerie de luxe.

«Une présence dont le club est vraiment fier», tient à souligner



L'équipe du club Soroptimist a concocté une nouvelle édition riche de talents, dont l'étoile montante de la mode, Anastasia Ruiz.

Photo G. B.

Éliane Croizet, la toute nouvelle présidente des Soroptimist, ravie comme ses collègues de recevoir cette jeune créatrice de 23 ans d'origine rochefortaise, au parcours aussi impressionnant que son talent, et dont le nom résonne de plus en plus dans le milieu de la mode française. «L'étoile» de ce salon avec la non moins jeune Joyce Nègre, 21 ans, ébéniste formée à Barbezieux, lauréate nationale du prix Avenir des Métiers d'art 2016-2017, ou encore la Vendéenne Sophie Meunier, fileuse de verre de Murano, laquelle sera aussi en démonstration durant ce week-end qui s'avère être par ailleurs «une bonne occasion de glaner quelques idées de cadeaux pour Noël», rappelle Pierrette Dubois.

Des cadeaux enrobés d'un petit

”

Une bonne occasion de glaner des idées de cadeaux pour Noël.

geste pour la bonne cause, celle du respect d'un droit des femmes défendu évidemment par toutes ces créatrices auxquelles le club décernera, pour d'eux d'entre elles, le prix Soroptimist «coup de pouce» et le prix «coup de cœur» du public de cette quatrième édition.

«Talents de femmes», ces samedi 24 (10h à 20h) et dimanche 25 novembre (10h à 19h) à la Salamandre. Tarif: 3€. Restauration sur place.

Cognac, un territoire de miss

Anne-Coline Winkler représentera l'ex-région à l'élection de Miss Prestige en janvier. Elle a été élue samedi en Charente-Maritime.

Deux Cognaçaises pour représenter l'ancienne région Poitou-Charentes sur deux concours de beauté, c'est une première! Après Marion Sokolik, sélectionnée en octobre pour la finale de Miss France, c'est Anne-Coline Winkler qui a tapé, ce samedi en Charente-Maritime, dans l'œil du jury. Celui de Miss Prestige, le concours de Geneviève de Fontenay, dont la finale aura lieu le 12 janvier à Hem, dans les Hauts-de-France.

Un centimètre trop petite pour Miss France

Huit jeunes femmes s'y affrontaient. Installée à Châteaubernard, Anne-Coline Winkler est étudiante en BTS assistant manager à la Cifop d'Angoulême. Une formation qu'elle suit en alternance au sein de la verrerie O-I, à Gensac-la-Pallue. L'univers des miss, la Cognaçaise de 21 ans le découvre tout juste. «On est venu me chercher pour le concours de Miss Saintonge», explique-t-elle. C'était il y a trois semaines. Elle y a été sacrée première dauphine... et ça lui a donné envie de remettre ça, ce week-end.

«Le côté féérique, c'est vraiment génial. J'ai fait de super-rencontres. Il y a beaucoup d'entraide et un vrai



Anne-Coline Winkler représentera le Poitou-Charentes lors de la finale de Miss Prestige en janvier.

Repro CL

côté famille dans ce comité», indique celle qui aurait été recalée au concours Miss France. «Trop petite, rigole-t-elle. Je fais 1,69 m. C'est parfait pour Miss Prestige mais il manque un centimètre pour Miss France.» Accompagnée par sa famille et ses amis proches, la jeune

femme est également soutenue par l'entreprise qui l'emploie. «C'est agréable de pouvoir allier tout ça», reconnaît-elle... d'une voix toute cassée. Pas parce qu'elle a trop arrosé la victoire, mais bien en raison d'un coup de froid.

J. P.

L'aire de loisirs de Nercillac inaugurée

L'équipement situé route de Boutiers a été ouvert samedi. Coût total: 117.770 euros, avec des subventions du Département et de la Région.

Un bel équipement pour les Nercillacais. Le maire de Nercillac Bernard Dupont et son équipe municipale ont accueilli samedi matin autorités, élus, entrepreneurs, architecte et habitants pour inaugurer l'aire de loisirs locale située en bord de Soloire, route de Boutiers. La commune possédait sur place un terrain de 5.800m². «Au début, nous envisagions de construire un préau avec coin cuisine et sanitaires. Ce projet n'a pu aboutir car le terrain était situé en zone N» (1), dit le maire.

«Tous les travaux ont été effectués par des entreprises locales»

La commune s'est donc retroussé les manches pour défricher les terrains, puis elle a planté des arbres afin d'avoir un espace boisé intéressant. «Lors du mandat précédent, nous avons acheté des chapiteaux pour organiser des animations sur ce terrain. Nous avons aussi installé des modules en bois pour faire un parcours santé. Mais il manquait quelques commodités sur place», poursuit Bernard Dupont. Le projet a donc été repris au début de ce mandat. Après plusieurs simulations, l'autorisation a été donnée pour construire un bâtiment de moins de 20 m², avec deux W-C hommes, femmes et handicapés, eau potable, électricité en 220 et 380 volts. «Puis nous avons construit un boulodrome communal



Bien entouré, le maire Bernard Dupont a coupé le traditionnel ruban inaugural.

Photo CL

l'an dernier. L'éclairage y a été installé, poursuit le premier édile. Cette année, un parking a été aménagé le long de la rue de Boutiers, et un cheminement piétonnier a été créé pour aller du bâtiment au boulodrome, plus un aménagement paysager.» Un espace pique-nique avec tables et bancs est à disposition. Le coût des travaux du bâtiment se monte à 82.610€. Le montant des subventions (Région, Département, réserve parlementaire) est de 31.723€. Somme à charge de la commune: 37.335€. L'éclairage du boulodrome a été piloté par le Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (Sdeg 16) qui a attribué une participation de 11.390€. Coût des

travaux extérieurs: 35.160€. Somme à charge de la commune: 20.510€. Le coût total de l'équipement se monte donc à 117.770€, la somme restant à charge étant de 57.845€ payée par autofinancement, donc sans emprunt.

«Tous les travaux ont été effectués par des entreprises charentaises, insiste Bernard Dupont, Michel Gallard a monté une expo de photos pour montrer leur évolution», conclut l'élu avant de convier l'assistance autour du verre de l'amitié.

Ghislaine NORMAND

(1) Le principe est celui de l'inconstructibilité dans ces zones naturelles ou forestières, dans un souci de sauvegarde.

Déjà quarante chanteurs au sein du nouveau chœur



Le «Chœur Chabotin» est mort, vive le «Chœur de Guirlande en Soloire» fondé au printemps dernier pour perpétuer le chant choral à Jarnac. Une AG extraordinaire avait élu un nouveau bureau (1). La dernière assemblée générale a réuni près d'une quarantaine de choristes, nouveaux et anciens, en présence de Brigitte Charrier, élue. Le bureau a été confirmé dans ses fonctions, au sein d'un nouveau conseil d'administration: Anne Desbordes, Françoise Hays, Annick Loubrick, Sonia Rault, Danielle Roger, Jacqueline Vernou.

Le bilan financier est satisfaisant et la trésorerie est saine. La cotisation annuelle est fixée à 40 € par adulte; 60€ par couple.

Le chef de chœur souhaite animer bénévolement la chorale pour l'instant. Les répétitions ont lieu dans la salle de musique du collège Jean-Lartaut avec un piano, le lundi soir à partir de 20h15.

«Nous travaillons actuellement notre répertoire autour de cinq pièces:

“La Seine” de *Matthieu Chedid*; “Le Sort de Circé” et “Mémère dans les orties” de *Juliette*; “Lydia” de *Gabriel Fauré*; “Quand le berger vit la bergère” de *Guillaume Costeley*. Nous faisons l'impasse cette année sur les chants de Noël», expliquent les responsables des choristes.

Pour le printemps 2019, deux ou trois concerts pourraient être proposés en collaboration avec la chorale des collégiens de Jean-Lartaut, sous la baguette de Pascal Lesaint. Quelques répétitions communes vont être organisées au collège le jeudi de 13h à 14h. Autre projet: participer à la Fête de la musique à Jarnac et alentours. Le choix de nouvelles tenues a été entériné: «simple et facile, pas d'uniforme souhaité, mais un ensemble noir dont chacun choisira librement la coupe, avec un accessoire coloré». Contact: René Dau au 06 31 69 67 18.

(1) Président et chef de chœur, Pascal Lesaint; trésorière, Arlette Barboteau; secrétaire, René Dau.



Une nouvelle répétition a eu lieu après l'assemblée générale.

Photo CL

**CHATEAUBERNARD
SEGONZAC**

M. Pierre TOLOMEI, son époux ;
M. et M^{me} Henriette GILARDY,
son beau-frère et sa sœur ;
M. et M^{me} Gilbert et Denise TOLOMEI,
son beau-frère et sa belle-sœur ;
M. Jean-Pierre NICOT,
son beau-frère,
ainsi que les familles JOUGIER,
BADILOUX, BOURON, DESSENDIER,
MASSIAS, ELIE, BLANCHON,
DEJARNAC, FROUIN,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

**M^{me} Annie, Marie, Céline
TOLOMEI,**
née FROUIN.

Ses obsèques protestantes
seront célébrées
le jeudi 22 novembre 2018, à 14 h 30,
au temple de Segonzac, suivies
de l'inhumation dans le cimetière
de cette même commune.
M^{me} Annie TOLOMEI repose
à la maison funéraire du Plassin,
à Gensac-la-Pallue, entrée n° 1,
où la famille recevra des visites
le mercredi, de 14 h à 18 h.
Condoléances sur registre.

*P.F. Herriot - F. Ledec,
Maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.*



Strasbourg: 4 mois ferme pour un manifestant

Un «gilet jaune» a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Strasbourg à quatre mois de prison ferme pour mise en danger de la vie d'autrui et entrave à la circulation. Ce soudeur de 32 ans était poursuivi pour avoir formé samedi une chaîne humaine sur l'autoroute A35 à Strasbourg et traversé le terre-plein central avec quatre autres gilets jaunes. L'homme qui avait 12 condamnations inscrites sur son casier judiciaire, dont la moitié pour des faits de violence, était le seul à faire l'objet d'une procédure de comparution immédiate.

Arras: mis en examen pour avoir blessé un «gilet»

Un homme a été mis en examen pour «violences avec armes ayant entraîné une ITT de plus de huit jours» après avoir blessé un «gilet jaune» samedi à Arras. Ce jeune conducteur «a avancé et a paniqué car il avait un problème personnel qui justifiait qu'il se déplace», a expliqué le parquet. La personne blessée souffre d'une double fracture ouverte du tibia.

Aisne: en garde à vue après avoir frappé un gendarme

Un «gilet jaune» a été arrêté et placé en garde à vue après avoir frappé hier après-midi un lieutenant de gendarmerie à Viry-Nouveau. Alors qu'il retirait une barrière pour pouvoir passer, à proximité d'un rond-point tenu par des gilets jaunes, «il a été pris à partie par un gilet jaune qui lui a mis un coup-de-poing au visage. Le lieutenant a été hospitalisé pour des examens», a-t-on appris des gendarmes.

Appels à manifester samedi à Paris

Deux appels à manifester samedi 24 novembre à Paris étaient hier largement relayés sur Facebook. La page intitulée «Acte 2 Toute la France à Paris» appelle ainsi à se rassembler samedi sur la place de la Concorde. «Vous devez tous, à pied, à cheval et en voiture parcourir la totalité des rues de Paris. Répartissez vous dans toute la ville», a de son côté indiqué dans une vidéo Frank Buhler, l'un des initiateurs du mouvement et responsable dans le Tarn-et-Garonne de Debout la France.

Les gilets jaunes font front

Environ 20.000 manifestants étaient rassemblés en 350 endroits hier, selon le ministère de l'Intérieur. Samedi, ils étaient 290.000 sur plus de 2.000 sites recensés. Photo AFP

Hier soir, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a appelé «solennellement» au respect du principe de la libre circulation et averti que les déblocages menés par les forces de l'ordre allaient «se poursuivre dans les heures qui viennent». Il a ainsi demandé aux préfets et forces de l'ordre de «veiller à dégager systématiquement, mais méthodiquement, sans confrontation, les dépôts pétroliers et les sites sensibles». Plusieurs dépôts pétroliers sont en effet désormais ciblés, notamment à Port-la-Nouvelle (Aude), Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), Frontignan (Hérault), Portes-lès-Valence (Drôme) et Valenciennes (Nord). En Corse, le blocage du dépôt de Lucciana a entraîné une ruée des automobilistes dans les stations-service de la région bastiaise, qu'il s'approvisionne.

Un mort et 528 blessés

Selon un décompte du ministère, le seul disponible pour évaluer ce mouvement qui se veut apolitique et asyndical, 27.000 personnes ont participé hier à des actions. Ils étaient 290.000 samedi. Les mani-

■ Moins nombreux, les «gilets jaunes» font durer le mouvement en ciblant autoroutes et dépôts de carburant

■ Le gouvernement restait inflexible hier.

festations ont fait un mort et 528 blessés, dont 17 grièvement, selon un bilan actualisé.

Les opérations se sont poursuivies dans toutes les régions, avec des opérations escargot ou des barrages filtrants. De longues files d'attente de poids lourds se formaient aux abords de péages, bretelles d'entrée ou sorties d'autoroute,

ronds-points. En région Paca, quelque 680 tonnes de clémentines corses n'avaient pas pu être livrées et la récolte s'en trouvait suspendue «jusqu'à nouvel ordre» sur l'île de Beauté, selon Simon-Pierre Fazi, président de l'AOP Fruits de Corse. A Lisieux, les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes pour déloger près de 150 «gilets jaunes» qui bloquaient 200 poids lourds, selon la préfecture.

Jeu du chat et de la souris

Alors que de nombreux points de rassemblements, péages, stations-service, entrées des autoroutes ou centres commerciaux, avaient été évacués dans la matinée par les forces de l'ordre, certains «gilets jaunes» ont réinvesti les lieux dans l'après-midi. Ce fut le cas au Pont d'Aquitaine où les manifestants,

qui avaient installé un barrage filtrant, ont joué au chat et à la souris toute la journée avec les forces de l'ordre. Ils ont été délogés en fin de journée. «On a été chassé dimanche... On est revenu, on se refait chasser (lundi) mais c'est pas grave, on tiendra bon, on va encore revenir à la charge», assurait un manifestant.

Le chef de l'État a déclaré depuis Bruxelles qu'il répondrait au mouvement «en temps voulu», arguant qu'il ne s'exprimait pas sur l'actualité française depuis l'étranger. La veille, le Premier ministre avait dit avoir entendu la «colère» et la «souffrance» des manifestants. Mais il a maintenu «le cap» de la politique économique du gouvernement, visant à faire baisser les prélèvements obligatoires et mieux rémunérer le travail, quitte à davantage taxer la pollution. Le mouvement, lancé sur les réseaux sociaux et qui n'a pas de leader connu, est soutenu par près de trois quarts des Français, selon plusieurs sondages. D'abord concentrés sur la hausse du prix des carburants, les motifs de griefs se sont ensuite élargis à une dénonciation plus globale en matière de taxation et de baisse du pouvoir d'achat.

«On a été chassé dimanche... On est revenu, on se refait chasser mais c'est pas grave (...) on va encore revenir à la charge.»

Le chiffre

1,85

Le gazole, carburant le plus vendu en

France, s'affichait en moyenne vendredi dernier à 1,4655€ le litre, soit 1,85 cent de moins qu'une semaine auparavant, selon les relevés publiés hier par le ministère de la Transition écologique. Le litre de gazole revient ainsi à peu près son niveau de la fin août où il s'affichait à 1,4584€. Le litre de super SP95 a lui baissé de 1,73 cent à 1,4592€, et le litre de super SP98 a reculé de 2,48 cents à 1,5225€. Il faut remonter à la mi-mars pour retrouver des prix de l'essence inférieurs.

Le patronat appelle à l'«apaisement»

«De nombreuses entreprises commencent à percevoir les conséquences des différentes initiatives de blocages mises en place depuis ce week-end», a déclaré hier dans un communiqué le Medef, principale organisation patronale française. Or «si la liberté d'expression est fondamentale, la liberté de circulation des biens et des personnes ne saurait être remise en cause», a ajouté le Medef, appelant «les pouvoirs publics à tout faire pour que l'économie française ne soit pas entravée».

Les blocages ne sont pas «sans conséquence» pour «le monde économique», a estimé de son côté la Confédération des petites et moyennes

entreprises (CPME), regrettant que les entreprises «fassent les frais d'une situation dont elles ne sont en rien responsables».

«Le pire serait d'organiser un blocage de l'économie.»

«C'est pourquoi la CPME appelle à l'apaisement et réclame un geste fort du gouvernement, sous forme d'un moratoire stoppant l'application des nouvelles augmenta-

tions de taxes sur les carburants», a ajouté l'organisation patronale. L'U2P, organisation rassemblant les artisans, commerçants et professions libérales, a rappelé quant à elle que «les chefs d'entreprises de proximité et leurs salariés» avaient «un besoin impératif de se déplacer, le plus souvent en véhicule».

«Nos entreprises sont totalement concernées par la hausse des prix des carburants et je comprends le mécontentement exprimé par les gilets jaunes», a assuré son président Alain Griset. «Néanmoins le pire serait d'organiser un blocage de l'économie et d'aggraver la situation générale», a ajouté le responsable patronal. D'après le cabinet Nielsen, les hy-

permarchés et supermarchés ont vu samedi leur chiffre d'affaires baisser de 35 % en moyenne, en raison des fermetures de points de vente et du blocage des accès à certains magasins.

«Si certains commerçants ont pu récupérer dimanche une partie de l'activité perdue la veille, ce report n'est pas suffisant: au global sur le week-end, la perte de chiffre d'affaires est d'au moins 30 %», assure de son côté le Conseil du commerce de France (CDCF). «Cette situation fait courir des risques graves à tout le commerce», souligne le CDCF, qui demande «aux pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires pour rétablir la situation au plus vite».

Cet après-midi



Très nuageux et froid.

Le ciel sera dans l'ensemble très chargé toute la journée ; le soleil, présent en début de matinée surtout sur la côte, finira par se cacher derrière les nuages. Vent variable faible. Les températures peinent à monter l'après-midi entre 5 et 6°.

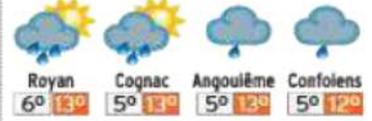
Mercredi



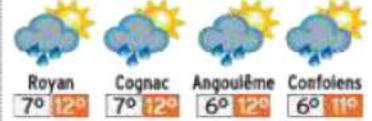
Jeudi



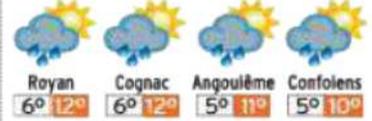
Vendredi



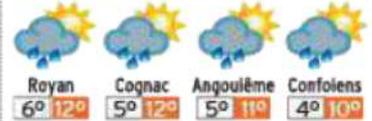
Samedi



Dimanche



Lundi



Crispations autour de la réforme de la justice

ASSEMBLÉE NATIONALE Depuis hier, les députés examinent le projet de loi de programmation et de réforme de la justice. Il est loin de faire consensus même si la contestation a faibli

DOSSIER RÉALISÉ PAR DOMINIQUE RICHARD ET YANN SAINT-SERNIN

S'il existe en France plus de gendarmes et de policiers pour 100 000 habitants qu'en Allemagne et en Angleterre, l'institution judiciaire est loin d'être logée à la même enseigne : elle compte deux fois moins de juges et de fonctionnaires, quatre fois moins de procureurs que la moyenne européenne. Le projet de loi de programmation et de réforme pour la justice, dont l'examen a débuté hier à l'Assemblée nationale, marque une inflexion significative. Sur la période 2018-2025, le gouvernement annonce la création de 6 500 emplois et 25% d'augmentation de budget, la majorité des crédits supplémentaires étant affectés à la construction de 7 000 nouvelles places de prison.

Mais l'effort consenti ne résorbera pas le retard colossal accumulé depuis des décennies, qui étonne toujours les magistrats de l'Union européenne de passage dans l'Hexagone. Asphyxié par l'explosion des saisines, le système judiciaire est à bout de souffle. Au regard des contraintes budgétaires, le choix a été fait de le désengorger les tribunaux via une simplification des procédures et une déjudiciarisation de certains contentieux, sur fond de révolution numérique.

« Plus rapide, plus efficace »

« Nous voulons une justice plus rapide et plus efficace. » L'objectif affiché par la Garde des sceaux, Nicole Belloubet, via ce texte très technique de 170 pages, laisse plus que dubitatif la grande famille judiciaire, même si la contestation des professionnels, vivace au printemps dernier, s'éteint aujourd'hui comme une bougie du fait de l'indifférence de l'opinion.

La création de l'amende forfaitaire pour usage de stupéfiants (lire ci-contre) traduit la philosophie d'une ré-

forme en partie articulée autour du triptyque : moins d'audiences, moins de collégialité dans la prise de décision et moins de recours aux juges. Les changements de régime matrimonial ou la vérification des comptes de gestion des personnes sous tutelle, pour ne citer qu'eux, devraient ainsi quitter le giron du service public gratuit pour être confiés aux notaires et aux experts-comptables.

Recours payant à la médiation

Cet allègement des procédures affecte le champ pénal via l'extension des jugements sans débat et des possibilités de sanctions notifiées par écrit (ordonnance ou composition pénale), le développement des reconnaissances préalables de culpabilité ou le pouvoir accordé au procureur d'homologuer des transactions financières. Mais il percute aussi de plein fouet la justice civile. Le recours, payant, à la médiation pourra être imposé à tous les stades du procès en cours.

Pour l'heure, aucun site ne sera rayé de la carte judiciaire. Mais le projet de loi entérine la disparition du tribunal d'instance. Cette juridiction du quotidien - celle qui fonctionne sans doute le mieux - sera absorbée par le tribunal de grande instance le plus proche. À terme, des chambres pourront être spécialisées dans des contentieux spécifiques à l'échelon d'un tribunal, quand il y en a plusieurs par département, ou à celui d'une cour d'appel pour une région administrative.

L'état gestionnaire y trouvera son compte. Le justiciable, qui verra le juge s'éloigner de lui, beaucoup moins. La création de cette juridiction nationale appelée à gérer la plateforme numérique, centralisant les injonctions de payer, sans qu'il soit possible pour le débiteur d'être entendu en cas de contestation des sommes qu'on lui réclame, devrait faire grincer des dents.



Mobilisation des avocats et des magistrats contre la réforme, en mars dernier, à Bordeaux. AROL/APP

L'amende forfaitaire sur les stupéfiants sera-t-elle efficace ?

OUI



ÉRIC POUILLIAT, DÉPUTÉ LREM DE LA GIRONDE, MEMBRE DE LA COMMISSION DES LOIS

NON



MARIE DEBRUS, RÉFÉRENTE « RÉDUCTION DES RISQUES » AU SEIN DE L'ASSOCIATION MÉDECINS DU MONDE

CES NOMS QUE L'ON NE SAURAIT VOIR

Les récents procès pour terrorisme, avec les cascades de dépositions de témoins ou de policiers par vidéo-conférence, visages masqués et voix déformées, laissent parfois une étrange impression. L'audience, après le temps du secret de l'instruction, est censée être un lieu de transparence où l'œuvre de justice s'accomplit en pleine lumière, acceptée par tous car sous le contrôle de tous. Autant dire que la tendance actuelle à le don d'ulcérer certains témoins du barreau. Celle-ci ne devrait pourtant pas infléchir. Désormais, ce sont les jugements eux-mêmes,

en tout cas lorsqu'ils sont communiqués sous forme numérique, qui pourraient s'affranchir, du nom des parties, mais aussi de ceux des juges qui les ont rédigés, si leur divulgation est « de nature à porter atteinte à la sécurité ou à la vie privée de ces personnes ». Cette disposition est censée adapter la publicité des jugements à l'ère de l'open data. Certains redoutent par exemple que l'accessibilité des jugements numérisés ne favorise à terme l'élaboration de statistiques judiciaires nominatives qui pourraient servir à faire pression sur les magistrats.

Efficace, cela dépend pour quoi et à quoi. L'amende n'est pas une réponse sanitaire. Elle ne vise pas non plus à lutter contre le trafic. Elle rappelle l'interdit social de la consommation sur la voie publique.

Elle va surtout permettre de raccourcir la procédure pénale, de libérer du temps pour les policiers et les gendarmes qui pourront se réorganiser et consacrer ce temps aux enquêtes sur les filières. En matière de lutte

contre la drogue, il y a trois volets complémentaires : l'éducatif, le sanitaire et le répressif. Les actions doivent être menées de front mais avec davantage de moyens qu'aujourd'hui.

Cette amende forfaitaire, c'est une couche de plus sur la millefeuille, sur la vieille loi de 1970 qui n'a cessé de se durcir sans être jamais évaluée. Notre législation est l'une des plus répressives d'Europe mais elle ne marche pas. Nous sommes le premier pays consommateur de l'Union pour le cannabis,

le 3^e pour la cocaïne. Les interpellations pour trafic baissent, celles pour usage ne cessent d'augmenter. L'amende forfaitaire sera source de précarité et de discriminations. Elle ciblera toujours les mêmes. Sur le plan sanitaire, elle constituera un frein à une prise en charge adaptée et efficace.

« Cette amende sera source de précarité et de discriminations »

Affaires : le risque du silence

Pour certaines entreprises peu scrupuleuses, la mauvaise publicité liée à un procès, et à ce qui peut être révélé au cours d'une audience, est parfois tout aussi dévastatrice qu'une sanction. La réforme pourrait fortement limiter cet écueil et parachever le dispositif de protection vis-à-vis de l'opinion publique résultant de la loi controversée sur le secret des affaires. Non seulement, la réforme favorise les procédures de transaction et de plaider-coupable, par nature discrètes en matière de délinquance financière, mais elle glisse également officiellement vers le secret des affaires dans la procédure civile.

Ainsi, dans le sillage du projet gouvernemental, la Commission des lois propose que les débats aient lieu « en chambre du conseil », notamment « dans les matières mettant en cause le secret des affaires ». La chambre du conseil désigne, dans un tribunal, les audiences... non ouvertes au public !

Le texte prévoit également qu'au terme de ces audiences, les jugements ne soient « pas prononcés publiquement ». Et « lorsque les débats ont été réalisés en salle du Conseil » (pour rappel, à huis clos), seul le « dispositif du jugement » est communicable. Pour bien comprendre ce qui pourrait échapper au public, on peut se référer à la définition du terme « dispositif » : il s'agit de la partie d'un jugement située après la locution « par ces motifs ». En clair, le raisonnement des juges, qui les aura conduit à prendre une décision, et les éléments précis d'un dossier l'ayant motivée ne seront pas accessibles au public...

L'arrivée de ces éléments n'est pas une surprise au regard du texte voté en juillet. Mais cela souligne en tout cas la portée de cette loi. Même si ces dispositions sont bornées aux procédures civiles, et devraient pour l'heure ne concerner qu'un champ restreint, les dérogations liées au secret des affaires, au regard des grands principes de publicité de la justice, s'apparentent à celles consenties aux victimes de crimes sexuels ou encore aux affaires impliquant des mineurs dans les procès pénaux.

L'ADN à tous les étages

FICHAGE Un amendement, discrètement voté en commission des lois, étend de façon inquiétante les possibilités du fichage génétique

L'amendement, déposé par le rapporteur LREM Didier Paris, ne paie pas de mine. Mais le diable se cache dans les détails. En l'espace d'un petit mot, dont seuls les scientifiques connaissent le sens, c'est un verrou majeur de l'utilisation de l'ADN dans les enquêtes judiciaires, qui est en passe de sauter. Explications.

Les potentialités de l'ADN dans les enquêtes judiciaires sont apparues dans les années 80, en complément du système des empreintes digitales. Quelques années plus tard, est créé le premier Fichier national des empreintes génétiques, le Fnaeg. Ce fichier concentre l'ADN des personnes condamnées pour des crimes et délits. Il rassemble aujourd'hui près de 3 millions de profils.

Sauf que contrairement aux empreintes digitales, qui peuvent seulement confirmer une identité, par comparaison, le pouvoir de l'ADN

est colossal, puisqu'il contient potentiellement toutes les données génétiques qui ont aidé à nous construire (couleur de peau, maladie, sexe, couleur des yeux...). C'est la raison pour laquelle, afin que n'existe nulle part une telle base de donnée capable de donner lieu à des fichages ethniques ou médicaux, le Fnaeg était jusqu'à présent limité aux parties « non-codantes » de l'ADN. Soit celles qui ne contiennent aucune donnée biologique.

Inquiétudes

C'est cette borne que l'amendement pourrait balayer en supprimant le mot « non-codant » des restrictions du dispositif. Déjà, en 2015, la Cour de cassation avait autorisé l'utilisation de parties « codantes » de prélèvements ADN afin d'établir des portraits-robots de suspects. Le gouvernement semble disposer à poursuivre le déploiement des



Le gouvernement veut poursuivre le déploiement des techniques liées à l'ADN. PH.AFP

techniques liées à l'ADN. Vendredi, la Commission nationale de l'informatique et des libertés a fait part de ses vives inquiétudes face à l'apparition de cet amendement voté en toute discrétion, et a estimé que les développements qu'il implique nécessitent un débat public.

Quand le juge s'éloigne...

Pour remédier à l'engorgement des tribunaux, le gouvernement parie aussi sur la déjudiciarisation

Déjudiciarisation ! Le concept a émergé à la fin du quinquennat de François Hollande, avec l'instauration d'une procédure de divorce sans juge. S'il y a consentement mutuel, ce n'est plus un magistrat mais un notaire qui prononce la séparation et homologue la convention préparée par les avocats des conjoints. Exit le juge, dont le rôle était de s'assurer des consentements et de vérifier si l'intérêt de l'enfant était bien respecté. Ouverte il y a deux ans, la brèche va s'élargir.

Affaires familiales et tutelles

Surchargée, la justice familiale qui représente un pan important de l'activité des tribunaux de grande instance est devenue le cœur de cible de la déjudiciarisation. Le projet de loi porté par Nicole Belloubet supprime l'audience de non-conciliation dans les procédures de divorce, retire au juge le contrôle des changements de régimes matrimoniaux et, surtout, lui enlève le contentieux sensible de la révision des pensions alimentaires.

Pendant trois ans, à titre expérimental, les 170 000 demandes enregistrées chaque année, à l'exception des plus complexes, devraient être confiées aux caisses d'allocations familiales. L'application d'un barème, dont les critères restent à déterminer, se substituerait à l'analyse du dossier au fond et à l'individualisation de la décision. Deux arguments sont avan-

cés pour justifier la mise à distance du juge : la « prévisibilité » des décisions et le raccourcissement des délais de traitement, aujourd'hui proches de six mois en moyenne.

La déjudiciarisation touche aussi le secteur des tutelles, particulièrement encombré. Les autorisations a priori du magistrat ne seront plus requises pour différents actes de gestion patrimoniale. Mais surtout les greffes des tribunaux se verront retirer le contrôle des comptes de gestion des personnes protégées. Il ne sera plus opéré par un agent public. Cette mission chronophage, dont le coût est évalué à 60 millions d'euros par le Syndicat de la magistrature, sera confiée à des opérateurs privés et répercutée in fine sur le justiciable.

Dématérialisation

La mise à distance du juge se lit aussi dans la volonté de pousser les feux de la dématérialisation via le développement de la saisine et du suivi des procédures et démarches en ligne. La justice, à l'image des autres administrations, n'échappe pas à la numérisation source d'économies et de gain de temps appréciables. Mais s'il est un domaine qui ne peut supporter une quelconque rupture d'égalité devant la loi, c'est bien celui de la justice.

L'impossibilité d'avoir un contact physique ou oral pour une proportion non négligeable de la popula-



La justice familiale, qui traite notamment les divorces, est la première concernée par la déjudiciarisation. PH. T. DAVID/« 50 »

tion, qui maîtrise mal l'écrit et qui vit du mauvais côté de la fracture numérique ne peut qu'accentuer le sentiment d'isolement. Il est déjà prégnant dans nombre de territoires de la France périphérique, depuis la suppression par Rachida Dati, la garde des Sceaux de Nicolas Sarkozy d'une lyrielle de tribunaux d'instance, comme celui de Lesparre dans le Médoc. Si ce n'est pas bon pour le vivre ensemble, cela flatte toujours les statistiques. En règle générale quand un juge s'éloigne, le nombre de recours a plutôt tendance à chuter.

« L'excellence ne veut pas dire élitisme »



DENIS ABRAND (1)
DELÉGUÉ RÉGIONAL DES
ENTRETIENS DE L'EXCELLENCE

« Les Entretiens de l'Excellence m'ont permis d'élargir ma vision et d'affiner mes choix concernant mon parcours professionnel... Le jour du grand oral à Sciences Po, un membre du jury m'a demandé comment je savais que je voulais être analyste financière, j'ai répondu : " J'ai assisté aux Entretiens de l'Excellence où j'ai rencontré des professionnels de la finance... qui nous ont exhortés à ne pas nous autocensurer, à aller au bout de nos rêves, de nos objectifs et de se donner les moyens de réussir », témoignait Brunelle, il y a quelques mois.

Les Entretiens de l'Excellence ont dix ans. En préambule, il convient de préciser que l'excellence ne veut pas dire élitisme. L'élitisme est une sélection des meilleurs aux dépens des autres. Loin de nous cette ségrégation. L'excellence est bien une valeur propre à chaque individu qui lui fait atteindre le meilleur de lui-même. À chacun donc son excellence !

C'est cette capacité individuelle que notre association veut faire émerger chez les jeunes. Les Entretiens de l'Excellence sont une initiative lancée il y a douze ans, à Paris, et maintenant déployée dans une vingtaine de villes en France pour l'année 2018-2019. Bordeaux fut la première déclinaison provinciale et nous en fêtons cette année la dixième édition.

Notre leitmotiv : « la réussite n'est pas un jeu de hasard ». La double méconnaissance du fonctionnement du système scolaire et du monde du travail pénalise les familles de milieux modestes et à cette difficulté peut s'ajouter la fracture territoriale subie par les élèves ruraux.

De ce constat naquit l'idée de faire rencontrer à ces jeunes des professionnels de tous les horizons qui les informent sur leurs parcours et leurs métiers, qui leur donnent les codes, qui maîtrisent le savoir-être et qui incarnent des modèles de réussite ; cet échange avec des intervenants suscite chez les élèves de la curiosité, de l'envie et des ambitions, et contribue aussi à leur faire franchir la barrière de l'autocensure.

Concrètement, la dixième édition bordelaise se déroulera samedi 24 novembre, dans l'après-midi à l'Université de Bordeaux et Sciences Po. Grâce à la mobilisation de l'Éducation nationale, plus de 1 200 collégiens et lycéens de toute la Nouvelle-Aquitaine y sont attendus ; ils pourront rencontrer et échanger avec 140 intervenants lors de deux sessions d'ateliers choisis parmi vingt thématiques de métiers différents.

Ces dernières années, un « atelier des parents » a été créé : les parents d'intervenants ayant eu de remarquables parcours témoignent de l'accompagnement de leurs enfants. Cet échange entre adultes est important car, pour ces jeunes, l'environnement familial doit tout autant être informé, conseillé et conforté.

Ces jeunes pourront ainsi, eux aussi, emprunter un ascenseur social qui connaît pourtant des difficultés. En effet, de nombreuses études françaises et internationales alertent sur un processus de réduction des inégalités qui ralentit en France. Nos chères méritocratie et égalité des chances se heurtent à une réalité faite d'entre-soi, d'origine sociale déterminante, d'homogamie prégnante, voire de légitimité des diplômés d'origine modeste.

Plus que jamais, les Entretiens de l'Excellence comme d'autres associations et dispositifs, sont une opportunité de relancer l'ascenseur social si essentiel pour notre démocratie, afin que nos jeunes continuent d'accéder à une sphère sociale dont ils ne sont pas issus.

Plus que jamais, la République est d'autant plus pourvoyeuse d'opportunités que sa jeunesse se débarrasse de ses défiances, conquiert une image de soi non dégradée, et mieux renseignée sur les voies déjà ouvertes par ses aînés.

C'est permettre à Aïda, Vincent et Élise, élèves de Castillon, Peyrehorade et Terrasson, de pouvoir réaliser ensuite pleinement leurs ambitions et leurs rêves d'enfants, en devenant avocat, ingénieur ou meilleur ouvrier de France !

L'excellence est bien une valeur propre à chaque individu qui lui fait atteindre le meilleur de lui-même

(1) Denis Abrand est cadre supérieur dans un grand groupe aéronautique. (2) La réunion régionale des Entretiens de l'Excellence se déroulera samedi 24 novembre, de 14 à 18h, à l'amphi Aula Magna et dans les locaux de l'université de Bordeaux et Sciences Po (campus de Pessac-Talence). Renseignements et inscriptions sur : www.lesentretiens.org

Le congrès s'annonce tendu

POLITIQUE le congrès de l'Association des maires de France s'ouvre aujourd'hui à Paris. Macron ne viendra finalement pas. Il enverra Philippe et recevra mille maires à l'Élysée

BRUNO DIVE, RÉDACTION PARISIENNE
b.dive@sudouest.fr

« Le dialogue est rétabli », se félicitait, hier, Sébastien Lecornu. Le nouveau ministre délégué aux Collectivités territoriales venait, ainsi que sa ministre de tutelle Jacqueline Gourault, de recevoir enfin une invitation à se rendre au congrès des maires de France qui s'ouvre aujourd'hui à Paris. Raremment pourtant, congrès se sera tenu dans une ambiance aussi tendue entre les associations d'élus d'un côté et le pouvoir exécutif de l'autre.

« Les collectivités locales viennent de vivre une annus horribilis », pointait récemment François Baroin, le président (LR) de l'Association des maires de France. « Il y a eu les promesses non tenues (soit selon lui, une somme de 7 milliards en deux ans que l'État n'aurait pas reversée aux communes). Et ce fut une année de stigmatisation : on nous a dit qu'il y avait trop d'élus, qu'ils étaient inefficaces, dépensiers, clientélistes. Je me suis senti injurié quand le président de la République a employé ces termes. » Baroin pointe aussi « une volonté de dilution de la commune, soit par le transfert des compétences, soit par la restriction de leurs moyens. »

Sébastien Lecornu, qui appartenait, il y a peu au même parti que Baroin, n'était pas en reste, hier, dans le registre des reproches. « Oui les dotations baissent ou augmentent,

parce que les territoires voient leur population baisser ou augmenter. » Et de menacer : « Si les élus ne veulent plus que ça bouge, on peut aussi les fixer. » Il a tout de même promis qu'il n'y aurait « pas de réforme de la fiscalité locale sans partenariat total avec les associations d'élus ». Mais le ministre délégué se plaint de n'avoir encore pas eu « un temps d'échange avec les élus ».

La moitié des maires hésitent

Dans ce contexte tendu, on ne s'étonnera guère qu'Emmanuel Macron ait finalement renoncé à se rendre au congrès des maires, contrairement à l'engagement qu'il avait pris, il y a un an devant eux, de venir chaque année. « Il est invité ; il s'est lui-même invité tous les ans », ironisait François Baroin, il y a quelques jours, avant que ne tombe la réponse officielle de l'Élysée. Le Président - comme ses prédécesseurs l'ont souvent fait avant lui - enverra son Premier ministre au front, jeudi prochain. Il recevra, demain soir à l'Élysée, un petit millier de maires devant lesquels il prononcera un discours. Et il a pris sa plus belle plume pour adresser une missive à chaque édile. Mais qu'on ne vienne pas dire que Macron a eu peur de se faire siffler : « On

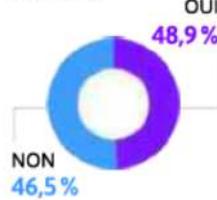
« Les collectivités locales viennent de vivre une annus horribilis »

ne peut pas lui reprocher de ne pas aller au contact, d'être dans l'évitement », plaidait hier Sébastien Lecornu.

MAIRES DE FRANCE

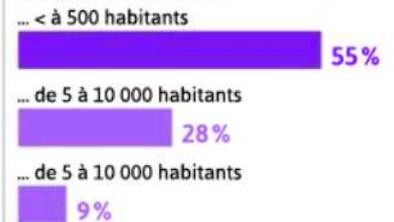
1 SUR 2 PAS CANDIDAT EN 2020 ?

Abandonner tout mandat électif en 2020 ?

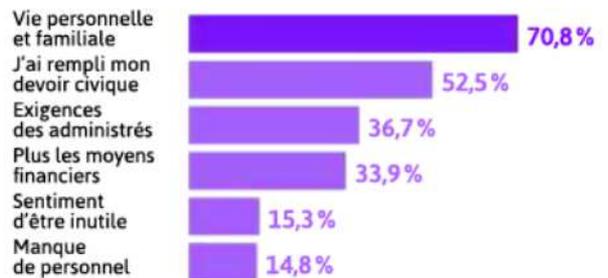


Ils envisagent l'abandon

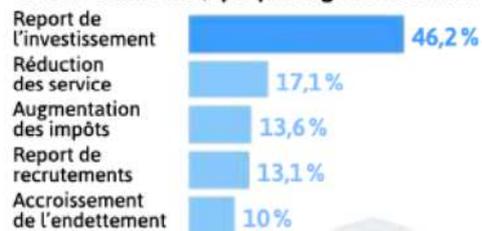
Maires des communes...



Les raisons de l'abandon



Face à la diminution des transferts financiers de l'État vers les communes, que privilégient les maires ?



Source : Observatoire de la démocratie de proximité AMF - CEVIPOF / SciencesPo. 35 357 maires interrogés entre le 12 oct. et le 3 nov. 2018, par courrier. 7141 ont répondu. VISACTU

ne peut pas lui reprocher de ne pas aller au contact, d'être dans l'évitement », plaidait hier Sébastien Lecornu.

Il n'empêche, « il faut toujours affronter la lame », déplorait, voici quelques jours, Gérard Larcher qui joue souvent les bons offices entre le pouvoir et les élus. Comme d'autres, le président du Sénat s'inquiète aussi des démissions de maires, et plus encore des désertions massives chez les conseillers municipaux. Une étude que vient de publier le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) a récemment sonné l'alarme : près d'un maire sur deux envisagerait de ne pas se représenter en 2020. « Beaucoup me di-

sent qu'ils n'en peuvent plus, témoigne François Baroin. Et beaucoup de conseillers municipaux ne vont plus aux réunions. » Larcher pointe leur perte de pouvoir avec les regroupements de communes imposés par les dernières lois. Un constat que partage le gouvernement, qui n'entend pourtant pas revenir sur lesdites lois, par souci de « stabilité ». « Le métier devient de plus en plus difficile, reconnaît Sébastien Lecornu. Et nos concitoyens sont plus exigeants avec leurs élus. Or ceux-ci ont un besoin de reconnaissance. » Un besoin qui devrait abondamment s'exprimer trois jours durant dans les allées et à la tribune du Parc des expositions de la porte de Versailles.

Le coup de force des irréductibles

GILETS JAUNES La mobilisation ne faiblit pas dans la région, notamment en Gironde, où un millier de personnes bloquait, hier, le péage de Virsac entraînant des bouchons monstres

PIERRE LASCOURRÈGES
p.lascourreges@sudouest.fr

Le péage de Virsac est devenu un symbole de la résistance des gilets jaunes, rassemblés depuis samedi à l'entrée de l'autoroute A10, où la circulation automobile restait toujours interrompue hier soir. Sur place, des feux de végétaux et d'autres matières soulevaient d'épais panaches de fumée dans le ciel.

Les scènes visibles sont assez comparables avec ce que l'on peut voir sur une zone à défendre. On passe le temps comme on peut à discuter en groupes, à décrocher son portable... Certains ont choisi de diffuser des chants révolutionnaires. Un bon millier de manifestants se trouvaient ainsi réunis hier après-midi sur le site, que beaucoup avaient rejoint à pied. Des agriculteurs ont même posé des tracteurs au milieu de la chaussée. Un drone, venu survoler l'autoroute envahie par les gilets jaunes, a été accueilli avec une volée de sifflets.

« Dur pour le porte-monnaie »

La voix éraillée, mais avec force caractère, cet habitant de Saint-Girons-d'Aiguévives, technicien de métier tient le point de blocage. « Je suis assez fier d'entamer ma troisième journée à manifester. Si on est là, c'est pour ne rien lâcher. Et ça se passe plutôt bien

de manière pacifique. » Les témoignages se bousculent. Jonathan habite lui aussi dans le nord Gironde. Il se rend tous les jours dans l'agglomération bordelaise pour aller travailler : « Mon budget transports a explosé. Je suis passé de 80 à 130 euros par semaine. C'est inouï. Nous, les ruraux, nous ne sommes pas des privilégiés. On taxe le diesel, mais je n'ai pas d'autres choix en vivant ici que de prendre ma voiture tous les jours. On n'a pas d'autres possibilités. Il y a trop peu de bus. Et puis, il n'y a pas de train. Alors, maintenant, ça suffit ! » Le ton est donné.

Même constat pour cette mère au foyer, qui vit à Saint-Paul, près de Blaye, et doit élever un enfant handicapé. « C'est très dur. Il n'y a qu'un salaire qui rentre à la maison. Et je dois amener tous les jours en voiture mon autre fils faire un stage à Bordeaux. » Un peu plus loin, Fabien, chef d'une petite entreprise de travaux publics à Cartelègue, a lui aussi rejoint le mouvement des gilets jaunes. Il est accompagné de ses employés. « C'est devenu carrément insupportable. On est assommé de charges. Et maintenant, on est surtaxé sur le carburant. Rendez-vous compte, je fais entre 50 000 et 60 000 kilomètres par an. Je n'ai pas d'autre choix que de répercuter ces surcoûts sur les factures de mes clients. C'est terrible. Sans ça, je ne m'en sors pas. »

BORDEAUX

LE PONT D'AQUITAINE ÉTAIT CIBLÉ Passage stratégique le long de la rocade de Bordeaux, le pont d'Aquitaine a été neutralisé par deux fois hier par les gilets jaunes. Un premier blocage a bouché totalement la rocade nord au pied du pont, au matin. Pneus brûlés, arbres coupés, manifestants sur la chaussée, aucune circulation possible. Les CRS et gendarmes ont fait usage de la force pour faire sauter ce barrage en fin de matinée. Mais dans l'après-midi, le pont a été bloqué une nouvelle fois, jusqu'à sa réouverture vers 19 h 15.

La résistance tenait bon, hier soir, du côté du péage autoroutier de Virsac, où les manifestants devaient passer la nuit. On sait aussi que le mouvement s'est étendu au niveau des ronds-points aux entrées de Saint-André-de-Cubzac et de Blaye. Ce qui a entraîné hier la formation d'un énorme bouchon entre les deux villes séparées par 25 kilomètres.

SUR
sudouest.fr

Suivez les blocages dans la région au fil de la journée.



Au péage de Virsac, sur l'autoroute A10, les manifestants ont allumé des feux



Les gilets jaunes, qui bloquaient le pont d'Aquitaine à Bordeaux, ont été évacués deux fois dans la journée. PHOTO: COTTEREAU/SO

Ailleurs dans la région

De nombreux rassemblements ont encore eu lieu, hier, un peu partout dans la région. **EN CHARENTE-MARITIME**, les manifestants ont bloqué l'entrée du dépôt pétrolier de La Pallice, dès dimanche soir. Ils ont levé le camp hier matin, à l'arrivée de la police. Des barrages filtrants ont également été mis en place dans la journée autour de la zone commerciale Beaulieu, dans l'agglomération de La Rochelle.

La situation était également très compliquée en **CHARENTE**, avec le blocage de la RN 10 à la sortie d'Angoulême. Seule, la bande d'arrêt d'urgence était laissée libre. À Cognac, un signalement a été transmis au procureur de la république suite à des injures racistes sur un barrage. Une vidéo montre une femme se faisant copieusement insulter par des manifestants alors qu'elle remonte dans sa voiture.

En **LOT-ET-GARONNE**, les gilets jaunes ont totalement bloqué la sortie 5 de l'autoroute A 62, au

niveau de Samazan. Une déviation a été mise en place par les gendarmes. Un barrage filtrant était également installé à la sortie Damazan.

Dans les **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**, les manifestants ont organisé des opérations péages gratuits au niveau de la sortie Pau-centre sur l'A 64, et un peu plus loin aux sorties Biron et salies. La circulation était perturbée dans l'agglomération du BAB, avec un barrage filtrant installée à l'entrée du pont Rouge à Bayonne, hier matin.

Les gilets jaunes ont ciblé les plateformes logistiques de plusieurs supermarchés, dans les **LANDES**, comme la Scalandes pour Leclerc ou celle d'Intermarché près de Dax. Des barrages filtrants étaient installés aux principaux ronds-points des agglomérations ou aux péages sur l'autoroute A 63.

En **DORDOGNE**, la Coordination rurale appelle à rejoindre les gilets jaunes aujourd'hui. Le syndicat agricole prévoit une opération au rond-point de l'Intermarché de Creysse.

Un décès : les manifestants mis en cause

« Ce matin, à Angoulême, un véhicule du Samu a été empêché d'intervenir sur une dame âgée, qui faisait l'objet d'un incident médical. Cinquante minutes pour faire trente kilomètres. La personne est morte cet après-midi. C'est aussi ça la réalité. »

C'est au cours d'une conférence de presse, donnée hier soir depuis la place Beauveau, que Christophe Castaner a livré cette information confirmée par la préfecture de la Charente. Une personne âgée est décédée ce lundi. Selon la « Charente Libre », il s'agirait d'une femme octogénaire résidant à Montbron, à l'est du département, à la frontière avec la Dordogne. Cette commune est si-

tuée à une quarantaine de kilomètres du centre hospitalier d'Angoulême. La victime aurait fait un malaise cardiaque.

« L'ambulance a été ralentie »

Les services de l'État dans le département ne donnaient pas davantage d'éléments, hier soir. Selon le ministre, les secours auraient donc été freinés par les mouvements de blocage des gilets jaunes.

C'est Thomas Mesnier, le député La République en marche de la circonscription d'Angoulême, qui a transmis cette information à la préfète et au ministère de l'Intérieur. Le parlementaire charentais est un ancien

urgentiste et a été très vite averti de ce décès. « L'ambulance du Samu a été ralentie et a mis deux fois plus de temps que d'habitude pour aller sur place. Cinquante minutes, c'est juste démentiel... » En temps normal, le trajet demande environ quarante minutes. Selon nos informations, sur ce parcours, il semblerait qu'il n'y avait toutefois pas de point de blocage officiellement recensé, hier.

Plus globalement, d'après le député, les urgences du centre hospitalier d'Angoulême ont enregistré un tiers d'entrées en moins, samedi, au premier jour des blocages. « On doit garantir la liberté de manifester, mais aussi la sécurité de chacun. Les gilets

jaunes sont faits pour sauver des vies, c'est regrettable d'en arriver là. »

Autour d'Angoulême, la RN 10, bloquée dans la nuit de dimanche à lundi, est restée paralysée toute la journée d'hier, mais également cette nuit. D'autres points de blocages ont été mis en place dans l'agglomération.

À l'occasion de ce point presse, hier, Christophe Castaner a dressé un bilan des manifestations et a livré différents exemples d'incidents relevés à travers toute la France. « Je voudrais rappeler que nous devons à chacun nos concitoyens le respect de ces principes de libre circulation », a conclu le ministre.

Antoine Beneytou

EN FRANCE

Selon un décompte du ministère de l'Intérieur, 27 000 personnes ont participé, hier, à des actions. Une « mobilisation en décrue », a insisté Christophe Castaner, lors d'une conférence de presse, par rapport au pic de 290 000 manifestants samedi.

Selon un dernier bilan, les manifestations, depuis samedi, ont fait un mort et 528 blessés, dont 17 grièvement, sans compter la dame âgée décédée à Angoulême (lire ci-contre), dans ce bilan.

Le ministre de l'Intérieur a appelé « solennellement » au respect du principe de la libre circulation et averti que les débloquages menés par les forces de l'ordre allaient « se poursuivre dans les heures qui viennent ». Il a demandé aux préfets de « veiller à dégager systématiquement les dépôts pétroliers et les sites sensibles ».

La filière cognac participe à Vinitech

Elle présentera notamment les dernières mesures pour une viticulture plus respectueuse de l'environnement

Cette semaine, tous les grands noms du petit monde des vins et des spiritueux de Nouvelle-Aquitaine ont rendez-vous au Parc des expositions de Bordeaux, où se tient le 21^e salon professionnel Vinitech Sifel. L'événement, d'audience internationale, réunit 850 exposants d'une vingtaine de pays (lire notre édition d'hier). La filière cognac est bien évidemment du rendez-vous.

Ce mardi, le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) a convié la presse à une conférence où il sera question des dernières mesures pour une viticulture plus respectueuse de nature. On y dira



Un paysage emblématique du vignoble du cognac.

PHOTO FABRICE SCHÄCK/BNIC

que 1 600 des 4 500 viticulteurs du bassin Charentes-Cognac participent à un « référentiel de certification environnementale », dont certains objectifs sont plus ambi-

tieux que ceux du plan national Ecophyto 2. On expliquera aussi que dès 2020, le cahier des charges de l'AOC cognac interdira le désherbage chimique total des parcelles de vignes et celui des tournières (cet espace en bout de rang où le tracteur fait demi-tour).

Par ailleurs, une conférence sera consacrée jeudi matin aux « arômes du cognac ». La causerie, très scientifique, portera sur les travaux et les recherches de l'opération « Wine & Spirits Profiling », menée en collaboration avec l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) et Bordeaux Sciences Agro (l'école nationale supérieure des sciences agronomiques de Nouvelle-Aquitaine). Cette conférence sera suivie d'une dégustation commentée par David Boileau, ambassadeur du cognac au BNIC.

f Les blocages dérangent essentiellement ceux qui travaillent, les plus modestes mais aussi nos commerces de proximité et non l'État. Soyons vigilants sur les conséquences que cela peut avoir sur nos entreprises et l'emploi.

Marianne Reynaud-Jeandidier
Adjointe aux affaires sociales à Cognac



Hier au rond-point de La Trache à Châteaubernard.

PHOTO OLIVIER SARAZIN

A Cognac, personne ne passe !

ROND-POINT DE LA TRACHE. Ils sont arrivés au petit-matin, vers 7 heures. Ils n'étaient qu'une poignée. Puis les rangs se sont étoffés. Il faisait froid. Des palettes ont été jetés au feu. Gendarmes et policiers sont intervenus. Très vite, le barrage filtrant sur la RN 141 est devenu bloquant. A l'entrée Est de Cognac, commune de Châteaubernard, personne ne passe ! Vers 13 heures, on comptait environ 200 gilets jaunes, déterminés mais un peu désœuvrés. Bien organisés, aussi, avec une sono et du ravitaillement. Les pizzas et sandwiches étaient apportés et partagés par les manifestants ; le thé et le café étaient offerts par un supermarché du quartier de l'Echassier ; les fruits et les friandises donnés par un restaurant de la zone commerciale. « Ici, on est solidaire. L'un d'entre nous a été verbalisé pour avoir emprunté le rond-point en sens inverse. On s'est cotisé pour régler l'amende », témoignait Davy, l'un des organisateurs. « L'idée, c'est de rester le plus longtemps possible ! Ce [lundi] soir, on reste et on bloque ! Des copains vont amener des tentes et un tivoli », ajoutait sa collègue Lili. « Même si nous ne sommes que 100, ça suffit, on tient le rond-point », ajoutait Davy.

CHÂTEAUBERNARD

Gilets jaunes : le parquet ouvre une enquête pour des insultes racistes

La réaction de la justice aura été rapide. Hier, le parquet d'Angoulême a ouvert une enquête pour injures à caractère raciale. Cette procédure fait suite à la diffusion, dimanche, d'une vidéo sur les réseaux sociaux. On y distingue clairement le rond-point de l'hôpital de Cognac. Sur la voie publique, une conductrice noire fait face à quelques individus appartenant aux Gilets jaunes qui bloquaient le rond-point de la Trache.

Mais soudain, la victime stoppe son véhicule, visiblement heurtée par certains propos. « Il m'a traité de macaque », semble dénoncer la personne au volant, en s'avançant vers la personne l'ayant potentiellement insultée. Elle est alors repoussée fortement par un manifestant. Ensuite, d'autres paroles sont audibles de la part de Gilets jaunes : « rentre chez toi », « salope », « vous êtes en France », « retourne dans ton pays », « on ne veut plus rien entendre sur les noirs ». Des propos qui ont fait le tour des médias, et provoqué une vive émotion sur Internet. Suite à cette diffusion massive, la préfète a elle-même transmis un signalement au procureur, qui a estimé que ces faits nécessitaient une enquête.

L'unité de soins palliatifs menacée

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE Ce service de l'hôpital de Cognac est en danger suite au départ d'un médecin plus tôt que prévu

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Une vive inquiétude sur l'avenir à court terme. Voilà à quoi sont confrontés les personnels de l'unité de soins palliatifs à l'hôpital de Châteauneuf-sur-Charente. En cause, le départ du médecin Mercedes Garcia-Cruz de cette unique structure départementale. Cet événement faisait déjà l'objet d'appréhensions, vu les difficultés à trouver des spécialistes. Il prend une tournure d'urgence, car la chef du service compte finalement partir dès la fin de l'année. « Cela pose clairement la menace d'une fermeture du service », commente Thierry Cailbault, délégué syndical CGT à l'hôpital de Cognac, dont dépend celui de Châteauneuf.

10 lits en sursis

Pourtant, dans la sphère hospitalière, la réponse se prépare. « Il est difficile d'arriver à recruter un médecin pour prendre la suite, mais on s'y emploie », avoue Stéphane Jacob, directeur de l'hôpital. « On a eu quelques contacts avec des médecins remplaçants. On attend une possible confir-



Le médecin responsable de l'unité quitte son poste fin décembre, ce qui oblige à trouver un remplaçant en urgence. A.M.

mation d'ici à la fin de la semaine prochaine. Ça ne règlera toutefois pas le problème sur le long terme.»

L'Agence régionale de santé (ARS) est sur la même ligne. « Nous allons tout faire pour que la continuité des soins soit assurée au 1^{er} janvier », promet Atika Uhel, directrice départementale. « Le but est d'éviter toute rupture de prise en charge. L'ARS prend sa part et tous nos réseaux sont activés. L'idéal serait une solu-

tion pérenne, mais il n'est pas exclu que nous nous dirigeons vers une solution transitoire. On a fait un large appel aux bonnes volontés pour nous aider.»

Mais que faire si personne ne se manifeste d'ici à la fin de l'année ? « Je me refuse à envisager ce scénario, insiste Atika Uhel. Nous allons trouver des solutions. » L'unité de soins palliatifs de Châteauneuf compte 10 lits, supervisés par 25 personnes.

DÉMARCHAGE ABUSIF

Faux vendeur de calendrier



Je demande au vendeur
sa carte professionnelle



Je ne laisse
pas entrer un inconnu



Je vérifie la présence du
logo officiel de l'institution
sur le calendrier



Si le vendeur devient insistant
je compose le 17 ou le 112



Source : Gendarmerie  infographie

« On se doit de réussir »

ARMÉE Le colonel Arnaud Gary, qui a pris la tête de la base aérienne 709 il y a deux mois, livre ses premières impressions

RECUEILLI PAR
JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

« Sud Ouest » Vous avez pris vos fonctions début septembre. Comment se passe votre arrivée ?

Colonel Arnaud Gary C'est beaucoup de travail car il faut s'appropriier des sujets très variés. Nous avons reçu de nouveaux avions. Les PC-21 sont arrivés fin août. Avec cela, il y a toute une série de transformations sur la base qui s'opèrent, avec des réorganisations d'unité. Par exemple, l'école de pilotage reçoit un nouvel avion mais elle se réorganise aussi en interne. Il y a une montée en puissance au niveau des ressources humaines car une partie du personnel de la base de Tours va arriver ici. Pour préparer cet accueil, il y a aussi des projets d'infrastructure. Ces deux premiers mois, j'ai donc fait le tour de tous ces sujets.

Une ligne sur votre CV interroge : vous rentrez de deux ans au Pentagone. Que faisiez-vous aux États-Unis ? Rien de secret [il rigole, NDLR]. Il y a dix ans, l'état-major a décidé d'améliorer son niveau de collaboration avec l'armée américaine. Un Américain travaille à Paris, et un Français travaille à Washington. J'ai donc travaillé au bureau des affaires stratégiques là-bas. On évoque des sujets transversaux, comme l'innovation, l'intelligence artificielle, le big data... Le poste comporte aussi des questions de coopération. Ce fut une expérience extraordinaire et très enrichissante, même si je suis content de revenir en France, où il fait bon vivre.

Pour devenir commandant de base, il faut postuler ou on vient vous chercher ? Un peu des deux. Ça commence par la sélection de gens éligibles. Puis on est amené à exprimer nos vœux. Enfin, les plus hautes autorités choisissent les heureux

élus. Pour ma part, Cognac était mon premier vœu.

Donc c'était quelque chose que vous souhaitiez ardemment ? Je voulais absolument faire cela. C'est une occasion unique d'être au contact des gens et d'avoir de l'influence au niveau local sur ce que devient la base aérienne. Dans le civil, on dirait que c'est du management. Dans cette idée-là, c'est une expérience que je ne voulais absolument pas manquer.

Autrement dit, c'est un moment important de votre carrière ? C'est une grande fierté de servir des gens motivés, qui étaient là avant moi et resteront là après moi. Mais c'est quelque chose qu'on prend aussi avec modestie car la tâche est vaste. En particulier à Cognac, qui accueille toutes ces transformations. On est quand même responsable de la formation des pilotes de chasse, ce sont des sujets importants pour l'armée. On se doit de réussir.

Lors de votre prise de commandement, vous aviez dit que ce poste, c'est un peu comme être un père de famille. Oui, on peut comparer cela au fait d'être maire d'une petite ville, puisqu'on a en charge tout un tas de corps de métiers. On est concerné par l'impact des événements familiaux, les problèmes personnels... La particularité d'une base, c'est aussi qu'on y mène une activité opérationnelle, à travers les missions sur le territoire national ou dans le cadre d'opérations extérieures.

Votre commandement dure ra deux ans au maximum, comme le veut la tradition. Ce n'est pas un peu frustrant ? Non, c'est l'hypothèse de départ quand on confie des postes comme celui-là. Souvent, on initie des choses dont on ne voit pas toujours la conclusion, mais on porte des dossiers pour l'avenir de la base.



Âgé de 45 ans, le colonel arrive des États-Unis, où il travaillait au Pentagone. PHOTO J.G.

Un ancien pilote émérite

Le colonel Arnaud Gary a 45 ans. Il a été formé à l'école de l'air de Salon-de-Provence puis à Tours. Avant d'occuper de hautes fonctions, il était un pilote aguerri. Son parcours de pilote de chasse compte 2 500 heures de vol (183 heures de nuit), et 124 missions de guerre sur théâtres d'opérations extérieures. Le colonel a ainsi fait l'ex-Yougoslavie, l'Afghanistan et la Libye. « J'ai eu la chance d'avoir une activité opérationnelle très riche sur Jaguar et sur Mirage. Ce qui fut le plus marquant, c'est le déclenchement des opérations en Libye, puisqu'on opérait depuis nos bases aériennes. Ça a permis à tout le monde de vivre les opérations et prendre en compte le fait que nos bases sont importantes. »

Autre moment marquant : « J'ai connu la fin du Jaguar. À l'époque, j'étais commandant d'escadrille. Quand on vit la fin d'un avion ou d'une unité, ça rapproche les gens et on s'en souvient très longtemps. » L'ancien pilote n'est-il pas frustré de ne plus voler ? « Non, il n'y a pas de manque, car j'exerce des responsabilités que j'ai souhaitées. Donc je considère que quand on est épanoui dans son travail, il n'y a pas de frustration. Mais évidemment, quand je peux voler, je suis très content. Le vol reste une passion. De toute façon, l'armée de l'air, on y rentre pour les avions et on y reste pour les hommes. »

Un drone Reaper s'écrase à Niamey

NIGER Les militaires ont perdu le contrôle de cet engin à 16 millions d'euros

La BA 709 accueille deux drones Reaper, ces engins de dernière génération. Quatre sont actifs au Niger. C'est là-bas que les militaires de Cognac sont déployés dans le cadre de l'opération extérieure Barkhane, réalisant des missions de surveillance en pilotant les aéronefs depuis le sol. Et c'est dans une opération qu'un des drones s'est crashé. L'information a été rendue publique samedi. Le Reaper s'est écrasé non loin de la base aérienne de Niamey à son retour de mission, sans faire de victime. L'incident, qui a eu

lieu dans la nuit de vendredi à samedi lors de la phase d'atterrissage, a été causé par « une perte de signal de ce drone alors qu'il était à proximité de la base, interrompant de fait le contrôle » de l'appareil piloté à distance, a détaillé l'état-major. Aucun dégât humain n'est à déplorer. C'est la première fois que l'armée de l'air française perd un drone. Celui-ci a un coût d'environ 16 millions d'euros. La cause exacte du crash est inconnue à ce stade. Une enquête est en cours.

J. G. avec AFP



Les drones sont pilotés par des militaires de Cognac. AFP/R. GUYOT

Une chance de trouver un emploi demain

ÉCONOMIE Pôle emploi organise un événement pour trouver des jobs, aujourd'hui. Les possibilités sont vastes, puisque cela concerne toute la filière. Ces 11^{es} Rencontres de la filière cognac se tiennent à l'Espace 3 000, de 9 à 12 heures. Une trentaine d'entreprises participera au job dating. Une partie formation sera également disponible. L'entrée est libre et gratuite. Il est conseillé de se munir de plusieurs CV.

Un nouveau médecin part à la retraite

SANTÉ Voilà un nouveau coup dur pour la démographie médicale à Cognac. Le docteur Bernard Perraud va partir à la retraite à la fin de l'année. Le généraliste quitte le cabinet à 67 ans. Comme beaucoup d'autres confrères : en effet, on estime que 20 des 56 médecins de l'Agglomération de Grand-Cognac vont partir à la retraite dans les cinq ans qui viennent. Déjà, Hervé Javaugue (de Nercillac) et Philippe Nifenecker (de Boutiers-Saint-Trojan) ont cessé leur activité cet été. Ce nouveau cas accentue donc encore un peu plus le manque de médecins dans le secteur, car le docteur Perraud ne sera pas remplacé.

Mc Donald's ferme ses portes pour dix jours

RESTAURANT Certains le regretteront peut-être, mais Mc Donald's est une des enseignes les plus fréquentées de la ville. On imagine donc la frustration de ses clients, qui ne peuvent y accéder depuis une semaine. En effet, l'enseigne de restauration rapide est en travaux. Elle promet de



Les 11^{es} Rencontres de la filière cognac ont lieu ce matin.

PHOTO ARCHIVES/JONATHAN GUÉRIN

nouvelles cuisines, mais aussi une nouvelle décoration à l'intérieur. La réouverture est prévue samedi. Ce sera également l'occasion de trouver de nouveaux produits.

Le comité de quartier fait son repas dansant

SAINT-MARTIN Les habitants du quartier Saint-Martin sont invités à danser. Un repas dansant dédié aux anciens se tiendra dimanche 2 décembre à la Salamandre, à midi. La participation est de 2 euros pour les ayants droit du comité, et 29 euros pour les accompagnateurs. Les inscriptions doivent impérativement être faites avant lundi prochain, soit au 05 45 35 04 32, ou au 06 85 67 97 26.

Un instant pour comprendre Johann Le Guillerm

CULTURE Il avait fait sensation, en septembre dernier, lors de Coup de chauffe. L'artiste Johann Le Guillerm va revenir à Cognac, comme fil rouge de la saison de l'Avant-Scène. Le théâtre municipal invite donc à une présentation des propositions d'atelier d'écriture et des différents rendez-vous, jeudi, à 18 h 30.



Sur l'avenue Victor-Hugo, l'entrée du fast-food est condamnée.

Le Mois Waouh

Meubles VERT COGNAC

www.meublesvert.fr

Les secrets du blues livrés sur canapé

MUSIQUE Jeudi, Blues Passions donne un rendez-vous intimiste et festif. On y écouterà jouer et parler des artistes « comme à la maison »

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Jeudi, l'équipe du festival Blues Passions donne un rendez-vous intimiste et festif dans ses locaux de la rue du 14-Juillet. Son titre ? Rencontrez la musique. Son principe ? Découvrir un instrument et écouter un musicien dans le confort d'un salon...

« Ce sera comme si vous étiez à la maison, tranquillement installé dans votre fauteuil ou votre canapé, avec un café ou un rafraîchissement à la main, et quelques gourmandises sur la table basse », promet Laëtitia Guillet, la responsable du nouveau local et de la billetterie du festival.

Le premier musicien convié s'appelle Jérémy Pagis. C'est un contrebassiste émérite, fidèle parmi les fidèles de Blues Passions, où il s'est déjà produit deux fois, avec les groupes Tacaho et Le Brass. Il dévoilera les secrets de son instrument à 9 h 30, lors d'un petit-déjeuner, à 16 heures, autour d'un thé et d'un goûter, puis à 18 h 30, à l'heure de l'apéritif.

« Pas de cours didactique »

La causerie, en musique, doit durer une petite heure et réunir une douzaine de personnes. « Pas plus ! Le local n'est pas très grand et nous souhaitons que la rencontre soit chaleureuse. "Rencontrez la musique" ne proposera pas un cours didactique mais un échange rythmé par de nombreuses anecdotes », dit encore Michel Rolland, le directeur artistique de Blues Passions.

À l'issue de ses trois rencontres, un concert acoustique sera donné vers



Jeudi, le contrebassiste Jérémy Pagis parlera aussi de la contrebasse, « la contrebasse du pauvre ». PHOTO O.S.

19 h 30. Ce jeudi, Jérémy Pagis sera accompagné de la chanteuse Julianne Joe. « J'ai préparé ce programme comme une grille d'accords. J'improviserai pas mal. Après tout, c'est du blues », s'amuse le contrebassiste.

Les prochains rendez-vous « Rencontrez la musique » sont program-

més le 20 décembre (le piano blues avec Vincent P. Villard) et le 24 janvier (le washboard ou planche à laver, avec Yann Vicaire). Blues Passions espère organiser entre 8 et 10 événements de ce type dans l'année. Les prix : 5 € la rencontre ; 10 € la rencontre et le concert. Réservations indispensables au 05 45 36 11 81.

Un spectacle décalé au théâtre

AVANT-SCÈNE Ce soir, Jérôme Rouger dit « Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie »

Ce soir, le théâtre municipal de Cognac accueille un spectacle pour le moins insolite et décalé.

Jérôme Rouger, de la Compagnie La Martingale, sera seul en scène dans une « contre-performance » intitulée « Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ». Le show à l'intitulé un tantinet loufoque ressemble à une conférence.

« Drôlerie sans faille »

L'artiste se présente comme le « directeur de l'école d'agriculture ambulante ». Son argumentaire investit à la fois le champ de l'absurde et de la métaphysique pour refléter par un regard aigu et décalé des problématiques très actuelles. L'Avant-Scène ajoute sur son programme : « En spécialiste des allocutions détournées, Jérôme Rouger nous offre un dis-



Jérôme Rouger, de la C^o La Martingale, donne une pseudo-conférence. Le show est paraît-il hilarant. PHOTO PHILIPPE REMOND

cours d'une drôlerie sans faille.

« Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie » a déjà été donné sur de nombreuses scènes en France. Nos confrères de « Télérama » ont adoré. Ils écrivent : « Habile en boniments, philosophe de l'absurde, maître du double sens, Jérôme Rouger fait de ce spectacle

hors normes, parfaitement maîtrisé dans la moindre nuance de jeu, un monument d'humour. Irrésistible ! »

À partir de 12 ans. Durée : soixante-quinze minutes. Tarifs : de 10 à 25 euros. Renseignements et réservations au 05 45 82 17 24.

La vie de César, un vrai feuilleton télé

Le metteur en scène des Castelbaladins, Hubert Luqué, s'est retiré en début d'année. Jacques Barbot et Bernard Cassan, qui reprenaient le flambeau, ont abordé cette nouvelle page des Castelbaladins avec humilité. Ils ont donné trois représentations au Castel, vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 novembre, avec la pièce « Ave César » signée de Bernard Cassan.

Des dialogues croustillants

Il faut rappeler que la troupe, étoffée de nouveaux membres en 2015, faisait ses premiers pas sur les planches du Castel, tout juste sorti de terre. Plus rien à voir, donc, avec

l'ambiance villageoise de la salle des fêtes.

Deux saisons de plus dans les jambes, les Castelbaladins complètes ont franchi un nouveau palier le week-end dernier. L'imagination fertile de Bernard Cassan a fait le reste. César, Cléopâtre et les autres, y mêler du Pagnol et une pythie de la Grèce antique, Maïté la cuisinière et star du petit écran, il fallait oser ! Des dialogues croustillants où les jeux de mots fusent, les effets scéniques et sonores tombent à propos, Bernard Cassan taille le portrait de ses contemporains à la sauce historique. Un régal.

Sandra Balian



Brutus et Ben-Hur ont joué une partition inattendue balayant préjugés et apparences. PHOTO S.B.